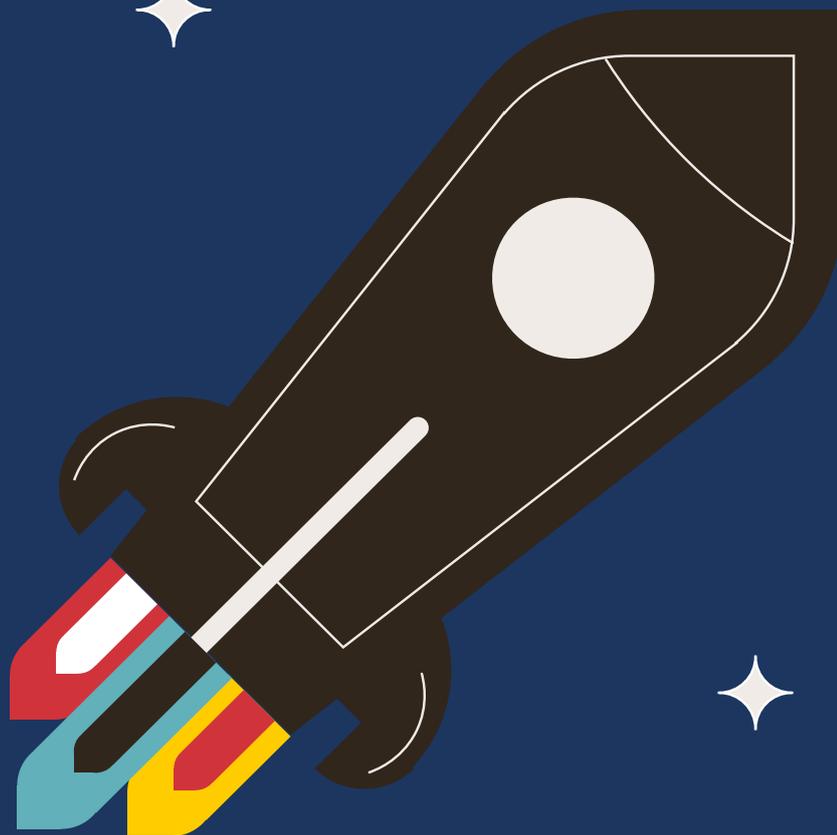




DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND



JUMELAGES DE DEMAIN

WORKBOOK

Décollez pour l'avenir, avec votre jumelage et le Fonds citoyen !



Ce livret fait partie du **programme « Jumelages de demain »** que le Fonds citoyen franco-allemand a créé pour accompagner les jumelages à relever leurs défis. En 2024, le premier cycle du programme a eu lieu avec 6 ateliers en ligne qui ont servi de base à ce livret. Il s'adresse à toutes les personnes souhaitant faire évoluer leur jumelage, en proposant des idées, des pistes de réflexion et un soutien pour passer à l'action.

Chaque thématique est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique : **essayez de vous approprier la thématique pour l'appliquer à votre jumelage, et définissez les premières actions à mettre en œuvre !**

Pour approfondir les thématiques, n'hésitez pas à consulter les guides de la Fédération allemande des associations franco-allemandes pour l'Europe (VDFG) (actuellement seulement en allemand) :



EDITO	5
TRANSMISSION DES SAVOIRS	6
TOUCHER LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS	8
MOBILISER DE NOUVEAUX MEMBRES	10
ELARGIR LA COOPÉRATION LOCALE	12
COOPÉRER ENTRE COMITÉ DE JUMELAGE ET COMMUNE	14
S'APPROPRIER LES THÈMES DE DEMAIN	16
COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS NUMÉRIQUES	18
MODALITÉS DE SUBVENTION	20



La France et l'Allemagne sont reliées par **un réseau unique au monde** de plus de 2 300 jumelages. Nombre d'entre eux ont vu le jour après la guerre, dans un esprit de réconciliation, et sont entretenus depuis par une longue tradition. Toutefois, de nouveaux jumelages se constituent toujours de nos jours, par ex. entre Noyers et Leinsweiler en 2024 ou entre Blain et Oldenburg (Holstein) en 2017.

Les défis auxquels les jumelages sont confrontés ont évolué, mais **l'importance de ceux-ci est toujours aussi cruciale**, aujourd'hui plus que jamais :

- Là où les frontières deviennent à nouveau perceptibles, ils font naître de nouvelles **amitiés**.
- Là où les récits nationaux prennent de l'ampleur, ils permettent de vivre **l'Europe au quotidien**.
- Là où les préjugés persistent, ils mettent l'accent sur les **ressemblances**.
- Là où les communes font face à des défis, ils ouvrent **un espace d'échange**.

Le rôle fondamental des jumelages a été mis en avant par le **traité d'Aix-la-Chapelle**, signé le 22 janvier 2019. Ce traité vise à renforcer la coopération bilatérale à tous les niveaux, dont celui de la société civile : « Les deux États instituent un Fonds citoyen commun destiné à encourager et à soutenir les initiatives de citoyens et les jumelages entre villes dans le but de rapprocher encore leurs deux peuples. »

Depuis son lancement en avril 2020, le Fonds citoyen remplit cette mission : sur **plus de 3 000 projets financés**, 60 % ont eu lieu dans le cadre d'un jumelage. Cependant, le soutien financier n'est pas tout, il s'agit aussi d'accompagner les jumelages dans leur parcours.

Le présent livret se veut une aide pratique. En **6 chapitres**, vous trouverez non seulement des pistes de réflexion sur des sujets comme le recrutement de membres ou les coopérations, mais vous pourrez aussi **commencer immédiatement à les mettre en œuvre !**

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur et de succès sur la voie du « Jumelage de demain » !



Benjamin Kurc
Responsable du Fonds
citoyen franco-allemand
Paris, Mars 2025



LES FAITS

La transmission des savoirs comprend **la préservation, la structuration et le partage des connaissances et expériences** présentes dans une organisation : ces dernières doivent être accessibles pour tous les membres afin de leur permettre de se les approprier et d'en créer de nouvelles.

Connaissances explicites :

- Peuvent être formulées, reproduites, enregistrées
- Par ex. contacts, manuels, directives

Connaissances implicites :

- Basées sur des expériences passées, un contexte ou une perception subjective
- Ne peuvent être enregistrées facilement, mais doivent être transmises
- par ex. connaissances historiques sur l'association

QUELLE EST NOTRE SITUATION ACTUELLE ?



POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

- Être plus **économe** en temps et en ressources, parce que les membres savent où trouver les informations nécessaires pour leurs activités
- Accroître la **productivité**, car les membres peuvent se concentrer sur leurs tâches et sont plus efficaces
- Renforcer le **sentiment d'appartenance**, car les membres se voient comme partie intégrante de l'organisation
- Faciliter l'**innovation**, car la combinaison de connaissances existantes et de nouvelles idées mène souvent à faire évoluer l'organisation

QUEL EST NOTRE OBJECTIF ?



ASTUCES

Introduire et gérer la transmission des savoirs

- Analyser la situation et fixer les priorités
- Créer les structures et une culture qui favorisent et valorisent le partage de connaissances
- Mettre le partage des connaissances sur l'ordre du jour ; un compte-rendu continu et collaboratif consultable par tous à tout moment
- Checklists pour des processus réguliers, par ex. on-/offboarding

Comptes

- Gestionnaire de mots de passe
- Eviter les comptes individuels, favoriser les comptes communs créés avec une adresse

mail générale, par exemple compte@tonorganisation.org

Fichiers

- Développement d'une structure de dossiers commune
- Outils : Nextcloud*, Google Drive, Sharepoint

Communication

- Favoriser les programmes de messagerie instantanée plutôt que les mails : Slack, Teams, Rocket.Chat*, Trello, Wekan*
- Plateformes collaboratives et multi-outils pour la communication et l'organisation : WeChange*

* Open Source

C'EST PARTI !



QUOI ?	COMMENT ?	QUI ?	QUAND ?

POUR ALLER + LOIN

Webinaires de la Fondation allemande de l'engagement et du bénévolat :

- [Bien gérer des phases de transition](#)
- [La gestion des connaissances pour les associations](#)
- [Processus et méthodes pour la gestion des connaissances](#)
- [Outils et software pour une bonne gestion des connaissances](#)



CONTACT



**Mediale pfade e. V.-
Katrin Hünemörder**
katrin.huenemoerder@medialepfade.org
medialepfade.org



LES FAITS

- **42 %** des 18-30 ans sont engagés bénévolement : reste qu'à les motiver pour votre cause !
- Les jeunes **s'intéressent** surtout à l'environnement, l'économie et la paix.
- Quand des jeunes s'engagent dans une association ils souhaitent pouvoir **s'amuser**, trouver une **communauté** et **avoir un impact positif** sur la société. Le plus souvent, l'engagement est déclenché par la famille ou les amis.
- **Freins à l'engagement** : manque de temps, manque de flexibilité pour l'engagement, ou manque d'associations à proximité

QUELLE EST NOTRE SITUATION ACTUELLE ?



POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

- Souvent, les jumelages ont une longue tradition et ils ont besoin de jeunes qui s'engagent ou qui participent à leurs activités, afin d'ancrer la coopération transfrontalière durablement dans **l'avenir**.
- Les jeunes font venir les jeunes : Ils savent comment **attirer l'attention de leurs congénères**.
- **Le numérique, de nouvelles thématiques, de nouvelles coopérations** : en leur laissant la main libre, les jeunes peuvent apporter un nouveau souffle au jumelage et mettre leurs compétences à son profit.

QUEL EST NOTRE OBJECTIF ?



ASTUCES

Offres adaptées : faites des propositions attractives et abordez des thématiques intéressantes pour fidéliser les jeunes.

Adapter les structures de l'association : réorganisez les responsabilités, soyez ouverts aux expérimentations, permettez un engagement par projet, ayez une communication transparente vis-à-vis des membres.

Communication : s'il n'est pas possible d'assurer une communication régulière sur les réseaux sociaux, créez un site Internet moderne et mettez-le à jour régulièrement.

Relations : afin d'accroître la visibilité, coopérez avec des structures qui ne font pas encore du réseau franco-allemand !

EXEMPLE DE BONNES PRATIQUES

Comment les jeunes peuvent-ils s'impliquer davantage dans le **développement durable dans leur ville** ? 20 jeunes de Francfort et de Lyon ont abordé cette question dans un échange organisé par la Fondation Polytechnische Gesellschaft, le Goethe Institut Lyon, l'association Umweltlernen in Frankfurt, la Maison des Européens Lyon et Lyon Métropole.

- ✓ Sujet d'actualité
- ✓ Plus-value grâce à l'échange interculturel
- ✓ Résultat concret
- ✓ Accompagnement par des expertes et experts

C'EST PARTI !



QUOI ?	COMMENT ?	QUI ?	QUAND ?

POUR ALLER + LOIN

101 idées pour l'amitié franco-allemande
 Le Forum intergénérationnel du CFAJ comme plateforme d'échange entre les générations
 Guide : Comment organiser un échange de jeunes avec l'OFAJ

CONTACT

Commission Franco-Allemande de la Jeunesse (CFAJ)

Anna Eggeling : anna.eggeling@dfja.eu

Sophie Hennrich : sophie.hennrich@dfja.eu
dfja.eu/fr





LES FAITS

Les candidats au bénévolat préfèrent les actions ponctuelles. Les personnes âgées de plus de 65 ans sont moins nombreuses à s'engager dans une association (23 %) alors que les jeunes de moins de 30 ans qui donnent du temps au service d'une cause sont plus nombreux.

3 motivations pour l'engagement des bénévoles :

- Être efficace et utile pour autrui ou au bénéfice d'une cause
- Agir dans le cadre d'un projet qui a du sens
- Exercer cette activité dans une ambiance conviviale

QUELLE EST NOTRE SITUATION ACTUELLE ?



LES 6 PILIERS POUR TROUVER ET FIDÉLISER DE NOUVEAUX MEMBRES

- **Bien définir les missions** : attirer des personnes en recherche d'une activité
- **Bien accueillir les candidats** : adhésion au projet et expérience de convivialité
- **Bien intégrer les nouveaux membres** : faciliter le démarrage de leur activité, leur donner l'occasion de créer des liens et de se familiariser avec l'association
- **Bien former tous les acteurs** : chacun doit exercer son activité dans le respect de valeurs partagées
- **Bien animer les équipes** : contacts réguliers avec chacun, actions collectives, moments de convivialité
- **Bien reconnaître l'activité de chaque bénévole** : remerciements, mise en valeur de leur apport à l'association, proposition de s'orienter vers des responsabilités

QUEL EST NOTRE OBJECTIF ?



ASTUCES

- Offrir aux futurs membres **des missions sous forme de projet qu'on réalise à plusieurs**, sur une période limitée dans le temps.
- **Faire accompagner** chaque nouveau membre par un plus ancien, expérimenté, qui pourra le guider et lui donner les informations utiles à son action.
- Remettre aux bénévoles qu'on veut remercier **un souvenir ou une distinction**, au cours d'une assemblée ou d'une manifestation. Par exemple la remise solennelle du Passeport bénévole® en public, après l'avoir rempli au cours d'un entretien en tête à tête.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, France Bénévolat Dijon a passé **un deal avec la radio locale** France Bleu Bourgogne :

Le premier jeudi de chaque mois, une association vient présenter son activité et ses besoins en bénévoles dans une émission du matin intitulée « à votre service ».

Cela a permis de toucher des réseaux de personnes autres que celles qui viennent dans les lieux fréquentés par les associations.

C'EST PARTI !



QUOI ?	COMMENT ?	QUI ?	QUAND ?

POUR ALLER + LOIN

Passeport bénévole®



CONTACT

France Bénévolat
 François Marin
 marinf@wanadoo.fr
 francebenevolat.org





POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La coopération avec d'autres acteurs locaux (associations, entreprises, organismes de la collectivité) permet :

- de renforcer **le jumelage**
- d'atteindre de **nouveaux publics**
- d'accroître la **visibilité**
- de mieux atteindre des **objectifs communs**
- de développer des **projets innovateurs**.

Toutes les parties prenantes doivent pouvoir profiter de la coopération.

QUELLE EST NOTRE SITUATION ACTUELLE ?



LES FACTEURS D'UNE BONNE COOPÉRATION

- Les acteurs impliqués doivent **partager les mêmes objectifs**.
- Une **communication ouverte, régulière, claire** et un échange professionnel et personnel permettent la construction d'une relation de confiance et d'éviter les malentendus.
- La reconnaissance et la prise en compte de **points de vue et de compétences différentes** favorisent des solutions créatives et un partenariat ancré dans la durée.
- Des **structures flexibles** permettent une meilleure adaptation à différentes situations.
- Il est important de **bien définir les rôles et d'avoir une coordination centrale** afin de bien répartir les tâches et de permettre une mise en œuvre efficace.
- **Les décisions importantes doivent être prises avec consensus** afin de s'assurer de l'adhésion de toutes les parties prenantes et d'encourager une coopération d'égal à égal.

QUEL EST NOTRE OBJECTIF ?



ASTUCES

Analyse de situation : quel est l'objectif du jumelage ? Quelles thématiques sont importantes pour nos villes respectives ?

Analyse du réseau : identifier les acteurs (par ex. associations, écoles, entreprises ...) et leurs points forts, ressources et intérêts

Événement de lancement : tous les partenaires doivent être impliqués afin de contribuer avec leurs perspectives sur les thématiques fixées ensemble, et pour définir les objectifs communs.

Communication : rendre visibles les activités et les réussites de la coopération afin de toucher de nouveaux partenaires potentiels, et organiser des événements ou rendez-vous informels avec de nouveaux acteurs.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Créer des synergies : l'association Europe échanges, basée à Bois-Guillaume, porte les activités de jumelage de 7 petites communes de la région. Cela permet de conjuguer les efforts, partager les expériences et organiser des projets divers.

Un jumelage « Plus 1 » : chaque rencontre organisée par les collectivités de Poissy et de Pirmasens est consacrée à une thématique spécifique et implique les acteurs concernés des deux villes (par ex. thématique inclusion – échange entre ESAT). Cela permet de multiplier les relations transfrontalières, et de les institutionnaliser.

C'EST PARTI !



QUOI ?	COMMENT ?	QUI ?	QUAND ?

CONTACT



Tobias Döppe
tobias.doepp@prozess-begleiter.de
tobias-doepp.de



POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Pour bien travailler ensemble, il est **important de poser les bases** et d'identifier les éléments et principes d'une collaboration réussie entre une commune (autorité investie de la puissance publique) et une association (bénévoles souhaitant s'engager en faveur du jumelage).

QUELLE EST NOTRE SITUATION ACTUELLE ?



ASTUCES

Il est utile de formaliser la coopération et les interlocutrices/interlocuteurs, par ex. sous forme de convention. Tâches/Rôles à répartir :

- Maintenir les liens avec la collectivité partenaire
- Communication externe (calendrier, canaux) et promotion du jumelage sur le plan local
- Faire connaître la commune et le pays partenaires
- Encourager la participation aux échanges
- Promouvoir l'apprentissage de la langue
- Coordonner et soutenir les initiatives prises dans le cadre du jumelage
- Assurer la représentation de la commune dans le cadre des échanges
- Veiller à la continuité des actions au-delà des changements politiques locaux

Les deux parties devraient s'informer régulièrement et en temps utile des nouveautés, par exemple sous la forme d'un jour fixe ou à travers des formats numériques, comme une newsletter.

C'EST PARTI !



QUOI ?	COMMENT ?	QUI ?	QUAND ?

LES CONTEXTES	LA COMMUNE PEUT <i>dans le cadre de ses compétences</i>	LE COMITÉ DE JUMELAGE PEUT <i>selon ses capacités</i>
La coopération municipale	Décider, Organiser Financer, Coopérer avec les autres niveaux de collectivités territoriale	Proposer Apporter son aide
Le contexte éducatif formel (milieux scolaires et formation professionnelle)	Proposer Accompagner Soutenir financièrement	Proposer Faciliter et apporter son aide Soutenir financièrement
Le contexte éducatif informel (animation jeunesse)	Décider Organiser Financer directement Soutenir financièrement	Décider Organiser Faciliter et apporter son aide Financer directement Soutenir financièrement
Le temps libre et la vie associative	Décider Organiser Financer directement Soutenir financièrement	Décider, organiser, encourager Faciliter et apporter son aide Financer directement Soutenir financièrement

POUR ALLER + LOIN

jumelage.eu



CONTACT

AFCCRE
Philippe Tarrisson
philippe.tarrisson@afccre.org
afccre.org





LES FAITS

Le **Programme de développement durable à l'horizon 2030** a été voté par les Nations unies en 2015 et signé par 193 États membres. Il comprend 17 objectifs de développement durable (ODD).

Les ODD s'appliquent à la fois aux pays industrialisés, aux pays en voie de développement et aux pays émergents. Avec les ODD et leurs 169 sous-objectifs, le développement durable est considéré comme **un développement viable à long terme, axé sur toutes les dimensions pertinentes** (économie, écologie et social) et à tous les niveaux (national, régional et local).

Ils sont organisés autour de 5 P : **Peuples, Planète, Prospérité, Paix et Partenariat.**

QUELLE EST NOTRE SITUATION ACTUELLE ?



POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Chaque État, mais aussi chaque individu doit agir aujourd'hui pour faire face aux défis tels que la pauvreté, la faim, la destruction de l'environnement, le changement climatique, les inégalités, les guerres etc., afin de **laisser un monde meilleur aux générations futures.**

Il s'agit de réduire notre empreinte carbone et d'accroître notre impact positif pour améliorer la situation du plus grand nombre de personnes. **Les jumelages peuvent aussi s'approprier les ODD et contribuer à leur mise en œuvre.**

QUEL EST NOTRE OBJECTIF ?



ASTUCES

- **Sensibiliser** aux ODD au sein du jumelage
- **S'approprier** les ODD dans le contexte des jumelages : permettre une diversité d'idées, se laisser inspirer par d'autres initiatives
- **Intégrer** les ODD dans les objectifs et le contenu de projets : changer les habitudes, créer de nouveaux contenus
- **Mobiliser** les partenariats et les ressources : enthousiasmer les personnes et les organisations et les mobiliser
- **Mise en œuvre et suivi** : apprendre des expériences, mesurer l'impact
- **Documenter et communiquer** les résultats : rendre visibles les réussites, inciter d'autres à faire de même, échanger

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

- Collectivités et ODD
(Préfecture de la Loire-Atlantique)
- L'ODD 17 en pratique

C'EST PARTI !



QUOI ?	COMMENT ?	QUI ?	QUAND ?

POUR ALLER + LOIN

Pour l'appropriation de l'Agenda 2023 par les collectivités françaises (Comité 21)
 Comment structurer sa démarche ODD ? (Comité 21)
 Portail « L'Agenda 2023 en France »
 Boîte à outils

CONTACT

Miriam Venn
info@miriam-venn.de
miriam-venn.de





LES FAITS

La communication en ligne repose sur **5 canaux** :

- Site Internet
- Formats longs (par ex. articles de blog, podcast)
- Formats courts sur les réseaux sociaux (par ex. Facebook, Instagram)
- Newsletter (via mail ou messenger)
- Événements en ligne (par ex. soirée d'information, atelier, soirée de jeux en ligne)

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Pour une communication efficace, il ne suffit pas de compter sur la presse et d'autres relais d'information. **Prenez votre communication en main** et profitez des atouts des différents canaux :

- **Le site internet** sert de point de contact numérique. Il peut être référencé via des liens ou des recherches en ligne. On y trouve les informations essentielles et les coordonnées de contact.
- **Le contenu long format** permet de présenter en détail notre organisation, son histoire, ses objectifs, ses projets et ses visions.
- **Les réseaux sociaux** permettent d'être découverts par de nouvelles personnes. Du contenu à valeur ajoutée (par ex. des conseils ou des anecdotes) constitue un point d'entrée accessible et favorise un contact simple et direct.
- **Une newsletter** permet de rester en contact direct avec les soutiens et d'informer régulièrement sur les offres et événements.
- **Les événements numériques** représentent une solution accessible et sans déplacements importants pour maintenir des échanges, y compris transfrontaliers.

QUELLE EST NOTRE SITUATION ACTUELLE ?



QUEL EST NOTRE OBJECTIF ?



ASTUCES

- **Commencez par des formats longs** ou les enregistrements d'événements numériques, puis créez des versions courtes pour les réseaux sociaux et la newsletter. Les enregistrements permettent également aux personnes ayant manqué l'événement de découvrir votre travail.
- Ne réinventez pas la roue ! **Exploitez les contenus existants** (par ex. textes de site web, présentations, rapports, brochures, ...).
- **Créez des synergies** : Partagez vos canaux ou contenus avec votre ville jumelle. Pensez aussi à répartir le travail de communication entre le comité et la collectivité.
- Ne vous concentrez pas au passé, mais **construisez un narratif tourné vers l'avenir** et mettez en lumière vos projets, visions et valeurs.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Site Internet

- Association franco-allemande Magdebourg : à jour & avec des photos
- Comité de jumelage de Bègles : design moderne
- Ville de Bonn : bonne vue d'ensemble, lien et contact vers le comité de jumelage

Instagram

- Association franco-allemande Kiel : publications régulières et utiles
- Association franco-allemande Fribourg : graphisme homogène, publications régulières et utiles

C'EST PARTI !



QUOI ?	COMMENT ?	QUI ?	QUAND ?

POUR ALLER + LOIN

Booster la communication de son association (Animafac)



CONTACT

Katrin Gildner
katrin@erzaehldavon.de
erzaehldavon.de





LES SUBVENTIONS DU FONDS CITOYEN

Projets éligibles

Des projets franco-allemands qui créent des liens entre personnes des deux pays et qui renforcent la coopération citoyenne.

Qui peut déposer une demande de subvention ?

Associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités territoriales, institutions scientifiques, centres de formation, initiatives citoyennes & groupes informels

Quels sont les coûts pris en charge ?

Le Fonds citoyen peut prendre en charge jusqu'à 80 % des frais de projets éligibles, par ex. pour le trajet, le séjour, l'organisation, le matériel, des formations ou des honoraires. Plus la somme demandée est élevée, plus le projet doit obtenir de points.

Critères de subvention

Les demandes de subvention sont évaluées sur la base de 11 critères. Un maximum de 10 points peut être attribué par critère, par ex. pour la diversité, la mise en réseau ou l'aspect environnemental.

CONSEILS DU FONDS CITOYEN

Votre projet gagne en qualité lorsque ...

... il est ouvert pour un public diversifié et s'adresse explicitement à des personnes qui ne sont pas membre ou ne connaissent pas encore le jumelage.

... il est intergénérationnel et propose des activités adaptées à des personnes de toutes les générations.

... il mobilise un ou plusieurs partenaire/s (autre association, école, entreprise, collectivité, ...).

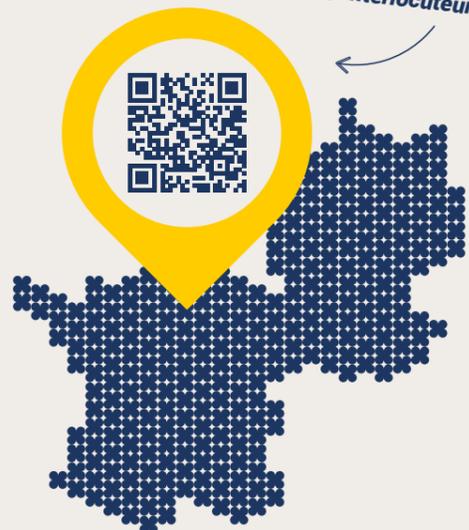
... il aborde de nouvelles thématiques, y compris celles qui, à première vue, ne sont pas

« typiquement franco-allemandes ».

BESOIN D'ÊTRE ÉPAULÉ-E-S ?

Un réseau de Référentes et Référents régionaux vous propose un accompagnement personnalisé et gratuit, pour répondre à toute question concernant la création du programme, la recherche d'une structure partenaire ou la demande de subvention.

Trouvez votre interlocutrice / interlocuteur !



COMMENT PARTICIPER ?



Nous avons une idée pour un projet franco-allemand !



Nous contactons une structure partenaire en France et/ou notre Référent/e régional/e.



Au plus tard 6 semaines avant le début du projet, nous déposons la demande de subvention sur la plateforme en ligne.



Le Fonds citoyen évalue la demande.



Le projet se réalise !



Au plus tard 2 mois après la fin du projet, nous soumettons le décompte.



Editeur

Office franco-allemand pour la Jeunesse
51 Rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris

Coordination

Johanna Haag

Mise en page

Margaux Olivré

Impression

Parmentier Imprimeurs

© OFAJ, Paris/Berlin, 2025

Une initiative de



Mis en oeuvre par

OFAJ
DFJW